

Rapport d'activités annuel

À l'écoute de **Votre image**



Le marché du mobilier urbain en 2m²

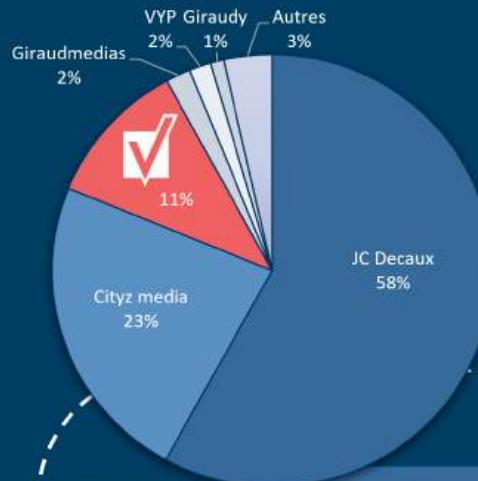
Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

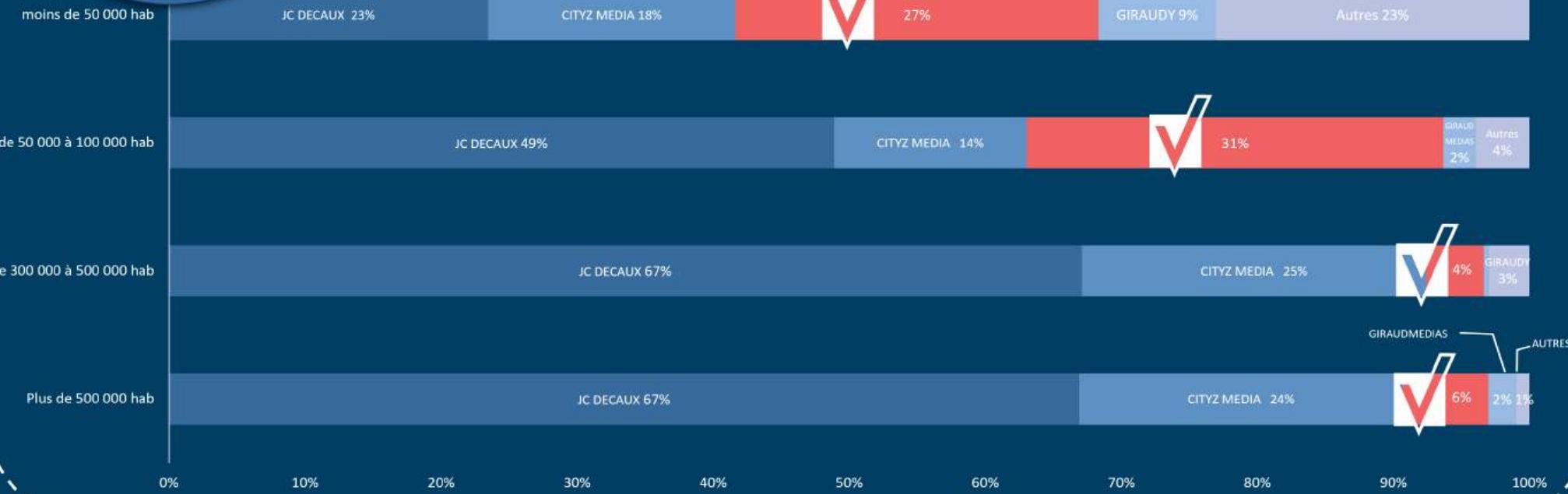
S2LO

ID : 085-218500031-20251125-202509CM_0004-DE



Marché du mobilier urbain en 2m²

- 1er indépendant de France
- 3^{ème} acteur en mobilier urbain Français





Nouvelle Concessions 2023

01 Amberieu en Bugey	+ 20 000 hab
12 Millau	+ 50 000 hab
15 Saint flour	+ 10 000 hab
17 Ile d'oleron	+ 5 000 hab
08 Rethel	+ 20 000 hab
17 Surgères	+ 5 000 hab
25 Montbeliard	+ 100 000 hab
30 Uzès	+ 5 000 hab
45 Amilly	+ 50 000 hab
71 Autun	+ 10 000 hab
80 Cherbourg	+ 50 000 hab
85 Aizenay	+ 5 000 hab
60 Meru	+ 10 000 hab
80 Albert	+ 10 000 hab
11 Narbonne	+ 50 000 hab
34 Perols(aggro Montpellier)	+100 000 hab
35 Fougères	+ 20 000 hab
40 Mont de Marsan	+ 50 000 hab
95 Persan	+20 000 hab
66 Conseil Departemental 66	+100 000 hab
34 La Grande Motte	+ 20 000 hab
45 Amilly	+ 50 000 hab
17 Marennes d'Oléron	+5 000 hab

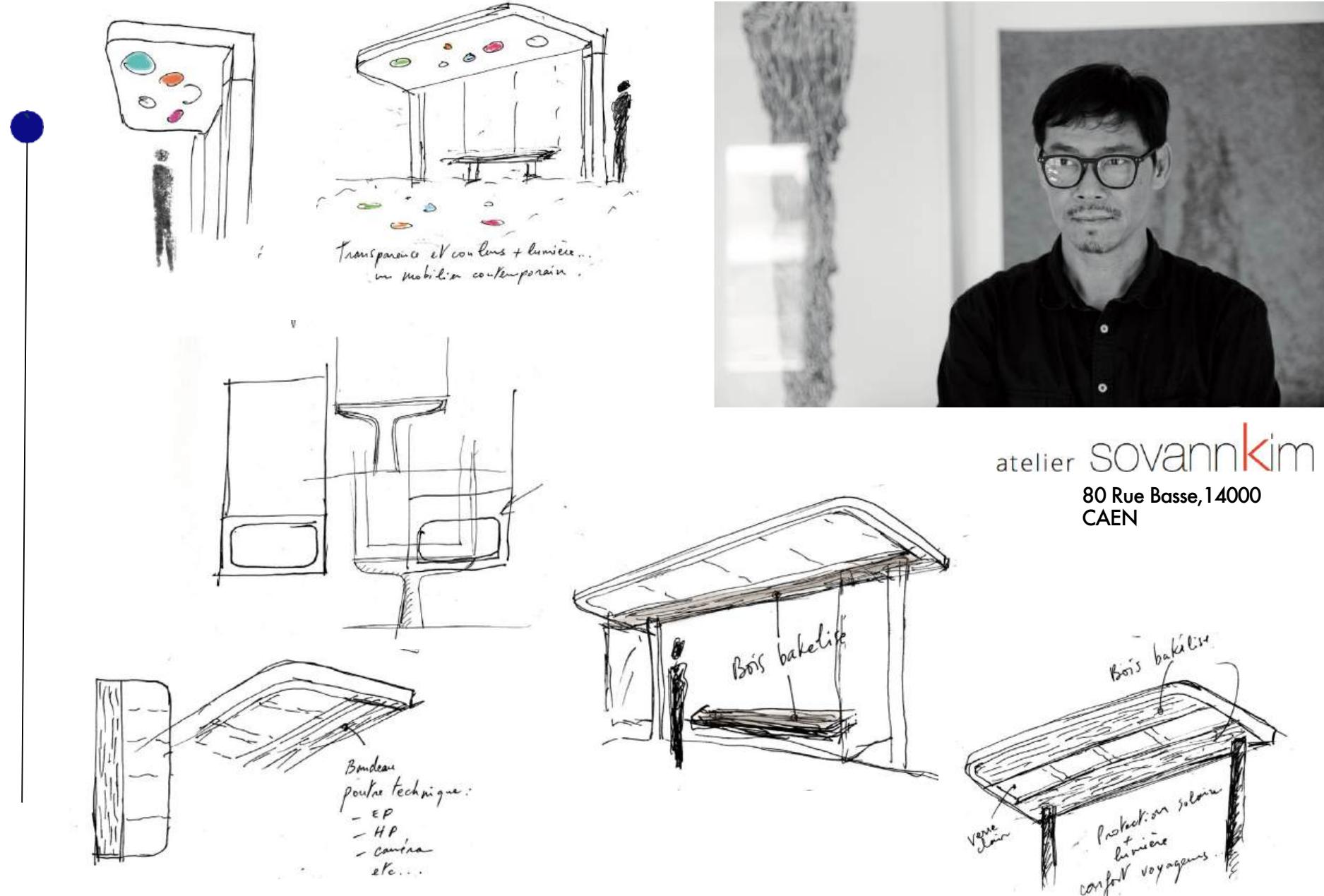
Nouvelles Concessions 2024

60	Pont sainte Maxence	+12 000 hab
33	Ambares et Lagrave	+16 000 hab
85	Fontenay le comte	+13 000 hab
63	Riom	+18 000 hab
5	Briançon	+18 000 hab
63	Issoire	+15 000 hab
17	Saint Just Luzac	+2 000 hab
27	Bernay	+9 000 hab
29	Morlaix	+14 000 hab
85	Sables d'Olonne	+45 000 hab
14	Trouville	+4 000 hab
37	Loches	+6 000 hab

Renouvellement Concessions

60	Elne	+9 000 hab
78	Les Mureaux	+33 000 hab
66	Saint laurent de la salanque	+10 000 hab
95	Sannois	+26 000 hab
24	Terrasson Lavilledieu	+6 000 hab
17	Saintes	+25 000 hab





Une maintenance efficace

Modalités et horaires d'intervention

Modalités d'intervention

La procédure de base lors d'une intervention de maintenance est la Mise en Sécurité qui est « immédiate ». La procédure initiale est la suivante :

- Mise en place de la zone de travail avec balisage et port des EPI
- Ramassage des verres et des débris, évacuation, démontage des pièces de structure dangereuses si besoin
- Mise en sécurité de la zone au moyen de barrières de sécurité réglementaires
- Si maintenance légère, intervention dans la foulée
- Prise de contact avec la hiérarchie si maintenance lourde : envoi rapport photos + descriptif
- Mise en place de la maintenance curative
- Rapport à la Ville



Horaires d'intervention

- Jours ouvrés de 7h00 à 18h30 – mise en place d'équipes avec horaires décalées
- Astreinte : 7/7j – 24h/24 avec présence de personnel pouvant intervenir à tout moment

La Maintenance Curative – Interventions légères et lourdes

Les Process – Résumé interventions

Détection des pannes ou d'une anomalie
Dispositif de Télésurveillance / Agents de la société Védiaud / Services de la collectivité / Administrés



Détermination du type d'intervention / mise en sécurité immédiate



Intervention légère



Intervention lourde
(ex: Changement du mobilier)



Notre Objectif principal

Sécurité des usagers - Réactivité des équipes - Continuité du Service



Intervention immédiate
Agents dotés dans leurs véhicules de l'outillage et des pièces de première maintenance



Renforcement mise en sécurité



Programmation de l'opération de maintenance par notre agent

Méthodologie d'entretien

Les exigences PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE

Des procédures communes à l'entretien des mobiliers

En termes d'entretien, nous avons une procédure de base qui restera la même quelque soit le mobilier reprenant le process complet du collaborateur qui arrive sur la zone de travail jusqu'à son départ :

Stationnement véhicule

- ☒ Stationnement du véhicule en respectant les règles de la sécurité routière
- ☒ Allumage des feux flash arrière
- ☒ Mise en place des éléments de protection et de balisage : cônes réglementaires rétro réfléchissants et panneaux travaux
- ☒ Mise en place d'un éventuel dispositif complémentaire en cas de plan de prévention et de procédure spécifique
- ☒ Stationnement au plus proche du mobilier à entretenir tout en respectant les règles et tolérance de stationnement et fonction de l'arrêté qu'aura produit la Collectivité
- ☒ Sélection et vérification de la tâche à effectuer dans « Maint'Solutions »

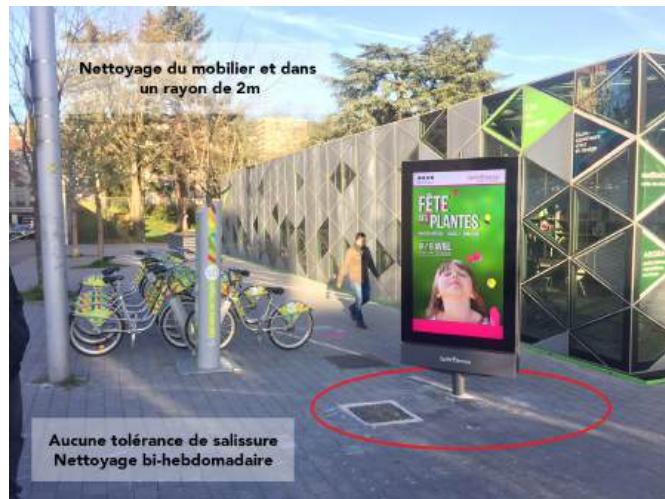
Nettoyage du mobilier

- ☒ Vérification visuelle de l'absence de tags, affichettes, graffiti et retrait si nécessaire avec les produits et outils adéquates
- ☒ Nettoyage du sol et des abords du mobilier dans un rayon de 2 mètres autour de la structure
- ☒ Vérification visuelle du mobilier, contrôle de l'absence de végétation au pied de l'abri et désherbage si nécessaire
- ☒ Vérification visuelle du mobilier, contrôle des visseries, calage des vitrages, serrures et pièces de manutention – petite maintenance effectuée si nécessaire
- ☒ Nettoyage de la structure entière à l'aide d'un balai brosse au moyen de l'eau de pluie et/ou de l'eau pure (utilisation de produits détergents seulement en cas de nécessité et de tâches persistantes)
- ☒ Nettoyage de l'ensemble des parties de mobiliers en contact avec les usagers (glaces, bancs, surface tactile,...)
- ☒ Tirage des surfaces planes à la raclette
- ☒ Passage de finition à la peau de chamois humide sur les parties non vitrées
- ☒ Rapport d'intervention inscrit dans le terminal mobile « Maint'Solutions » pour enregistrement intervention dans la base de données pour synthèses et suivi

Horaires d'intervention : de 7h à 18h du lundi au vendredi.

Des **interventions ponctuelles** pourront être mises en place :

- Sur demande de la Collectivité
- Sur contrôle du responsable technique
- Sur autocontrôle des agents d'entretien



Méthodologie d'entretien

Un nettoyage écologique



Nous mettons en place des récupérateurs à la sortie des gouttières de nos bâtiments

1. L'eau de pluie tombe du toit
2. Elle glisse vers les gouttières
3. Elle tombe dans les descentes de gouttières, le long du mur de la maison
4. Via un tuyau qui relie les gouttières à la cuve, l'eau est acheminée vers la cuve d'eau de pluie
5. Avant de tomber dans la cuve, l'eau de pluie est filtrée (les impuretés sont évacuées)
6. Ensuite elle est stockée dans la cuve
7. Distribution : par robinet et pompe pour remplir les cuves des agents d'entretien

Méthodologie d'entretien

Un nettoyage écologique

Dans le seul cas limité au traitement des taches persistantes :

Utilisation d'un produit d'entretien sélectionné pour ses qualités environnementales :

Nettoyant dégraissant, l'ARBRE VERT + Plastinet



Une maintenance efficace

Contrôle

Trois niveaux de contrôle

Des contrôles permanents par les contrôleurs de l'agence (3 contrôles par semaine)

- Lors de leurs tournées, les agents d'affichage, les agents d'entretien et les agents de maintenance inspectent les mobiliers (2 contrôles).

En cas de dysfonctionnement ou d'anomalie, le Chef de secteur et/ou le Chef d'équipe prennent les mesures appropriées pour une intervention rapide et adaptée.

- Chaque semaine, le chef de secteur contrôle les mobiliers et les différentes prestations d'entretien maintenance, dresse le bilan hebdomadaire et définit les types d'intervention à mettre en œuvre (1 contrôle).

Des vérifications impromptues par des auditeurs du siège

Un auditeur interne, organe directeur de l'entreprise, est chargé de pérenniser les critères d'exigences internes et la culture de l'entreprise.

Remise à la collectivité d'un rapport d'activité

Un fois par trimestre (ou selon la fréquence souhaitée par la Collectivité), le responsable technique local fera parvenir un rapport d'activité reprenant chronologiquement l'ensemble des prestations effectuées sur la ville en termes de maintenance, entretien et affichage.

Numéros d'appels 24h/24 – 7 jours/7 – Présence de personnel local

Contact 24 heures / 24 et 7 jours / 7 – intervention rapide

Possibilité de signaler toute anomalie auprès de l'Agence locale et son responsable local

Equipes terrains et opérationnelles

Direction

Alexandre VEDIAUD

Directeur Général

- Définition de la stratégie commerciale de l'entreprise
- Supervision de la stratégie des agences locales
- Relation institutionnelle villes grands comptes



François-Xavier VEDIAUD

Directeur Administratif et Financier

- Veille à la bonne gestion de l'entreprise et supervise les services administratifs, comptables et financiers



Sergio ANTUNES

Directeur développement et relations institutionnelles

- Supervise, dirige, conseil sur la prospection des marchés publics
- Relations institutionnelles



Laurent WATEL

Responsable des Ventes National

- Actif sur la politique commerciale locale de l'entreprise
- En charge de nos commerciaux locaux



Delphine BARON

Et

Fabien LEROUVILLOIS

Directeurs Commerciales Affichage Temporaire

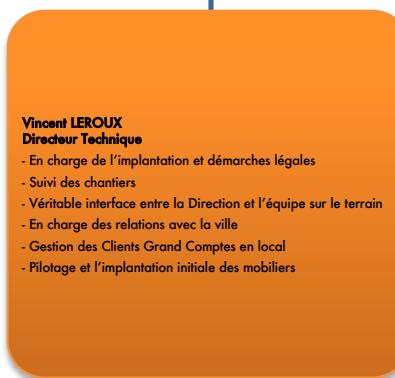
- En charge de la commercialisation nationale de l'entreprise
- En lien avec l'ensemble des centrales d'achat nationales



Vincent LEROUX

Directeur Technique

- En charge de l'implantation et démarches légales
- Suivi des chantiers
- Véritable interface entre la Direction et l'équipe sur le terrain
- En charge des relations avec la ville
- Gestion des Clients Grand Comptes en local
- Pilotage et l'implantation initiale des mobiliers



assistant polyvalent

agents de maintenance, d'affichage et d'entretien polyvalents

Studio digital et graphiste

Equipe locale

Infographiste / Maquettiste Graphiste

Yoann COHEN

Designer produit / Créeur digital

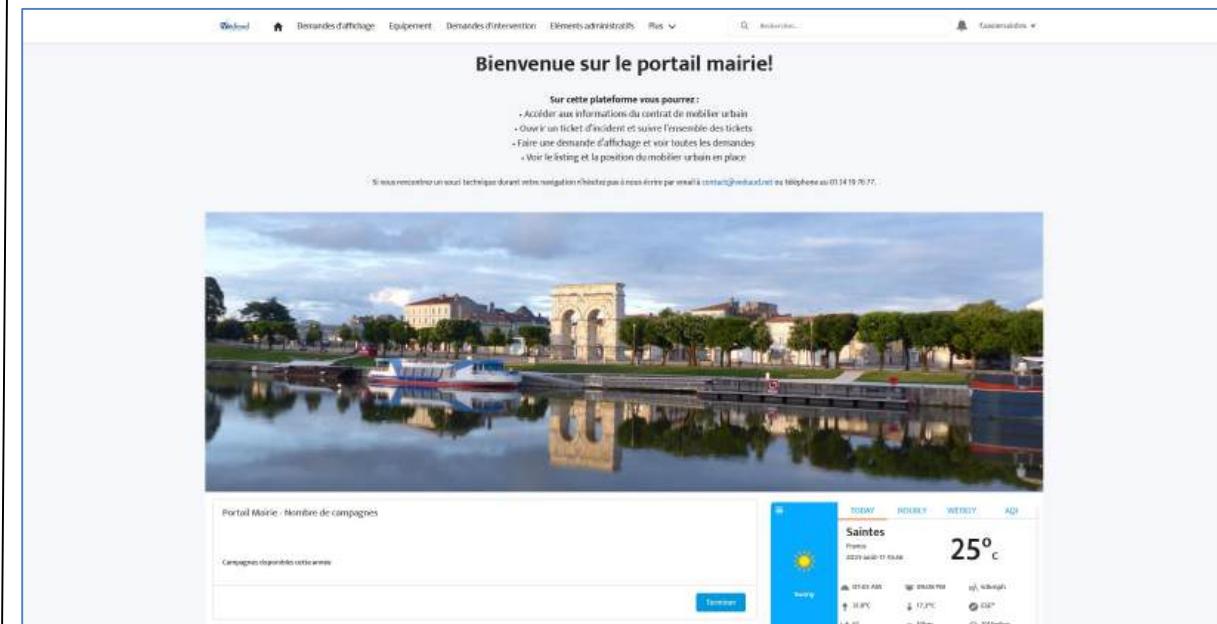
Suivi de la Prestation

Gestion informatique de la Prestation

Portail Mairie Maint'Solution »

Pour **faciliter l'accomplissement de nos prestations** tant pour le suivi **de nos équipes que les relations avec la ville**, le portail Mairie permettant de simplifier le lien direct de suivi de la prestation au contrat et avec les interlocuteurs de la ville.

Toutes les données sont **centralisées sur cette plateforme web** pour laquelle nous sommes en constant développement vous permet d'assurer toutes les fonctionnalités de monitoring du contrat incrémentation des plannings d'affichage et dépôt des visuels en ligne, signalement, reporting d'activité, accès aux contacts du contrat et à l'ensemble des données administratives.

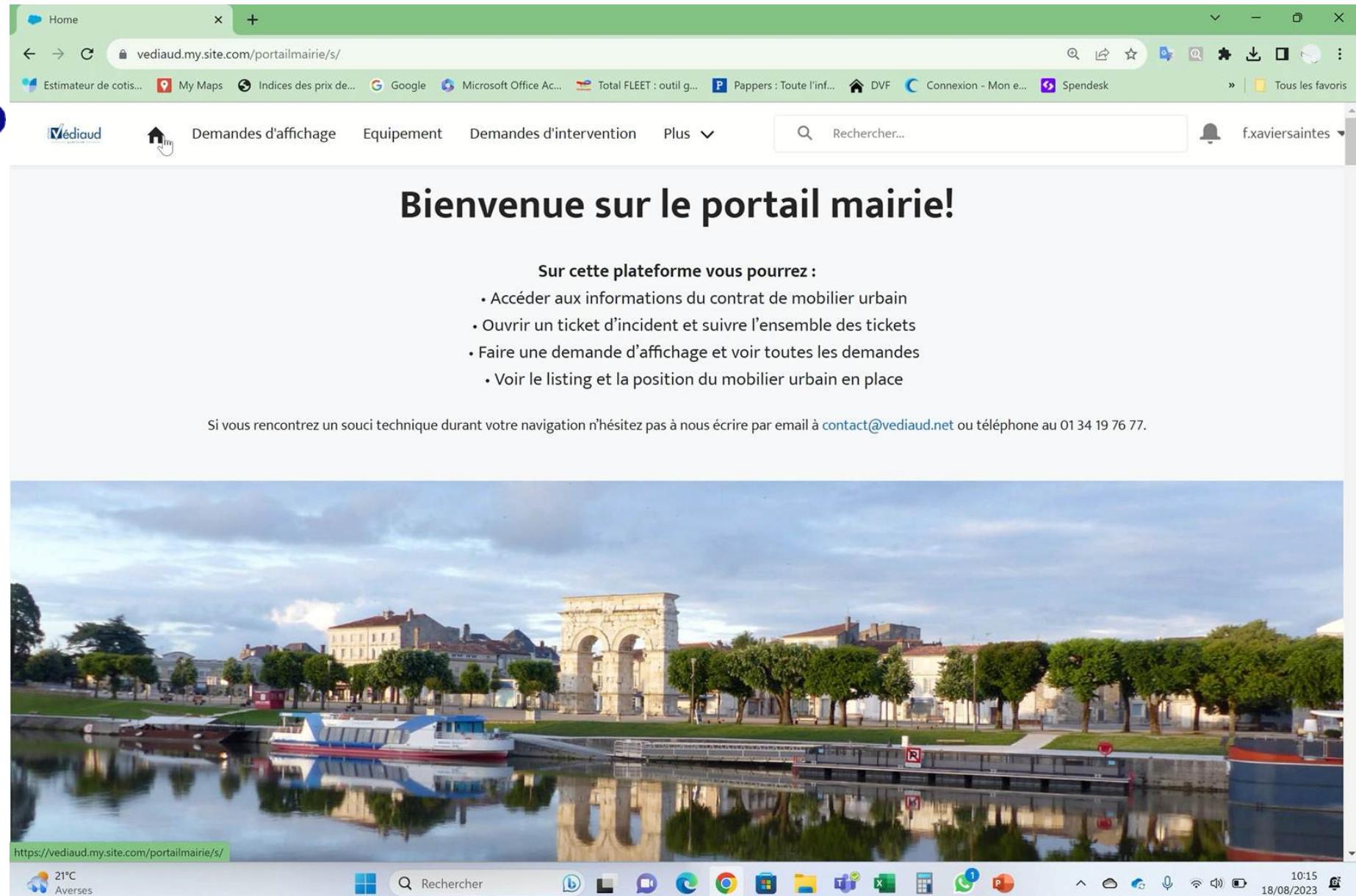


Nicolas Fafin

Architecte SI & Développeur CRM
06 65 67 08 77

53 Rue Corbier Thiebault 60270 GOUVIEUX





Home x + vediaud.my.site.com/portalmairie/s/

Estimateur de cotis... My Maps Indices des prix de... Google Microsoft Office Ac... Total FLEET : outil g... Pappers : Toute l'inf... DVF Connexion - Mon e... Spendesk » Tous les favoris

Médiaud Demanded d'affichage Equipement Demandes d'intervention Plus Rechercher... f.xaviersaintes

Bienvenue sur le portail mairie!

Sur cette plateforme vous pourrez :

- Accéder aux informations du contrat de mobilier urbain
- Ouvrir un ticket d'incident et suivre l'ensemble des tickets
- Faire une demande d'affichage et voir toutes les demandes
- Voir le listing et la position du mobilier urbain en place

Si vous rencontrez un souci technique durant votre navigation n'hésitez pas à nous écrire par email à contact@vediaud.net ou téléphone au 01 34 19 76 77.

https://vediaud.my.site.com/portalmairie/s/

21°C Averses

Rechercher

10:15 18/08/2023

Affichage Institutionnel

Modalités d'impression des visuels Ville

Types de machines utilisées pour l'impression – Affiches tous formats :

PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE dispose de ses propres ateliers d'impression intégrés, dotés de machines de dernière génération, favorisant efficacité et efficience écologique. Les prestations d'impression de visuels et de plans de Ville seront donc effectuées en interne, gage de flexibilité et de qualité de prestation.



Affichage Institutionnel

La constitution du réseau d'affichage



Grâce à l'ensemble de ces outils en ligne, la Ville aura la possibilité de constituer les réseaux à afficher, vérifier leur pertinence, leur performance, au moyen de notre CRM mis à disposition pour la sélection des réseaux et la constitution du planning

Affichage Institutionnel

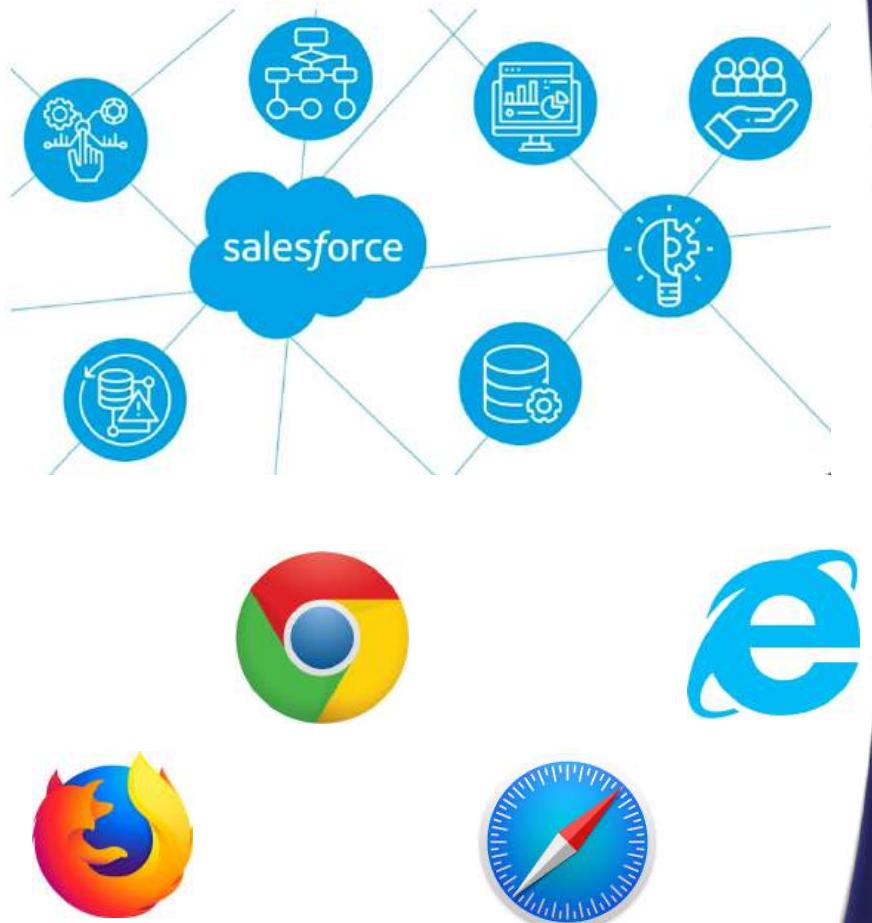
La mise à disposition de notre CRM Sales Force pour la gestion des campagnes

Sales Force est un CRM qui a été 100% personnalisé pour l'ensemble de notre activité dans le cadre de la **digitalisation de notre entreprise**.

Nous avons créé des **modules d'assistance à la gestion des campagnes des villes partenaires** afin de faciliter la planification des campagnes d'affichage et vous laisser la possibilité de gérer vos campagnes d'affichage papier en complète autonomie et en ligne. L'outil est utilisable sur la plupart des navigateurs web.

Le module proposé à la Ville permet :

- Avoir une vue sur votre planning d'affichage et l'incrémenter
- Créer vos campagnes, déposer vos visuels, et les modifier en ligne
- Vérifier les cartographies des réseaux qui auront été définis
- Vérifier la pertinence et l'audience des réseaux (en fonction des relevés affimétrie) par rapport à votre objectif de communication
- Visualiser l'avancement



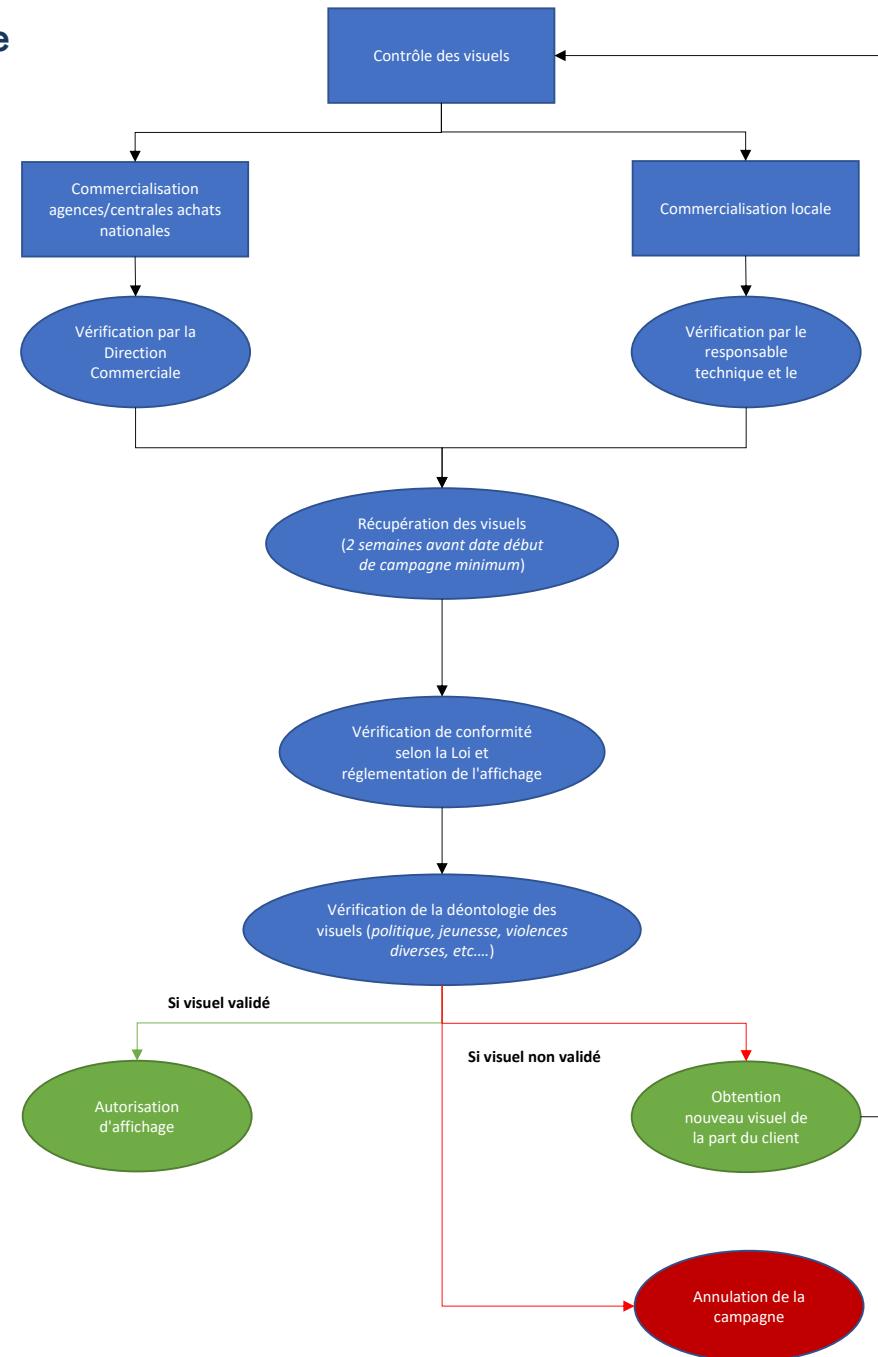
Affichage publicitaire et exploitation commerciale

Des outils de commercialisation adaptés



Affichage publicitaire et exploitation commerciale

Des messages respectueux des bonnes mœurs,
apolitiques et conformes à la dignité humaine



Affichage Institutionnel

Modalités d'impression des visuels Ville

Des impressions « éconologiques »

Les **impressions « éco-responsables »** sont sans odeur, sans polluant atmosphérique, sèches et durables.

Impressions : utilisation d'encre végétale à base de latex synthétique **résistant aux éraflures, aux salissures et à l'eau** exemptes de substances toxiques, nocives et polluantes au contraire des encres UV et solvants - tirage en couleur.

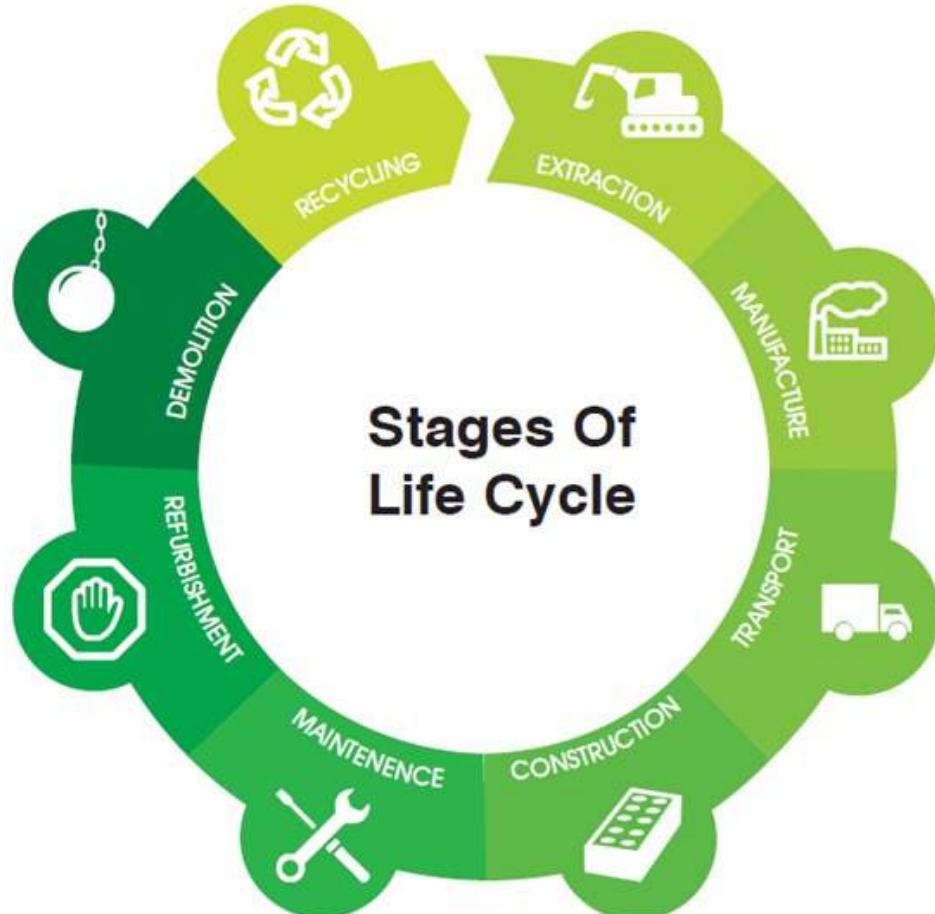
Papier fourni pour affichage : papier film PET extra-couché recyclable 150g. Papier recyclé auprès de **Vetaris, certifié « ange bleu »**.

Cette méthode d'impression ainsi que les supports utilisés nous permettent d'appliquer des normes et procédures en faveur du développement durable, deux labels correspondent à cette démarche que nous soutenons et mettons en place : **Imprim'Vert et FSC**.



Au niveau de la conception et de la Fabrication

Le Cycle de Vie de notre matériel



Eco responsabilité – Fournisseur 100% Français

Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 085-218500031-20251125-202509CM_0004-DE



Une sélection de fournisseurs rigoureuse

100% Français – Proximité pour réduction des Gaz à Effet de Serre

Mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires :



Arcomat Mobilier Urbain, Dirigeant : Jean Claude CHEF

- CA : 7.737.900 € HT
- Effectif : 53 salariés
- Implantation : Sedan (08)

Prismatronic, Dirigeant : Pierre Henri BASSOULS

- CA : 30.109.900 € HT
- Effectif : 161 salariés
- Implantation : Haute Rivoire (69)



Mobiliers électroniques :



Cocktail Vision, Dirigeant : Stéphane FRIMAUDEAU

- CA : 7.000.000 € HT
- Effectif : 50 salariés
- Implantation : La Roche sur Yon (85)

Accessoires :



Panocolor, Dirigeant : Patrick HERPIN

- CA : 1.192.400 € HT
- Effectif : 9 salariés
- Implantation : Saint Barthélémy d'Anjou (49)



Cité concept, Dirigeant : Jean-Luc Salles

- CA : 4.030 000 € HT
- Effectif : 10 salariés
- Implantation : Toulouse (31)

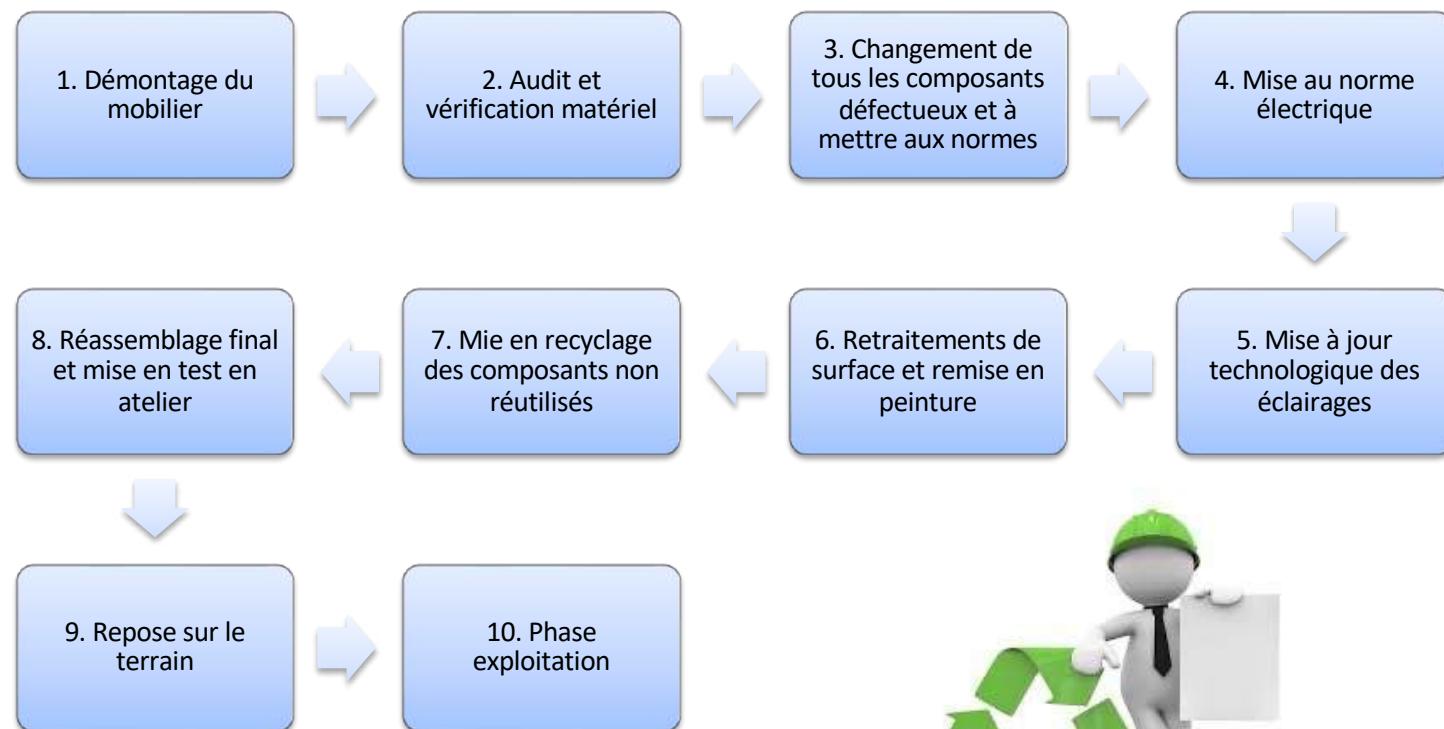
La sélection de nos fournisseurs français et la proximité de leurs sites de production **limitent de façon significative les ces émissions** quel que soit notre secteur de déploiement.

Au niveau de la conception et de la Fabrication

Processus de reconditionnement

Le processus de reconditionnement mis en place par nos équipes est formalisé pour chaque type de mobilier et facilité par la standardisation de nos pièces de production. Chaque processus de reconditionnement est soumis à un **contrôle précis et formel** permettant d'obtenir un mobilier d'un **niveau égal à une production neuve et répondant à l'ensemble des normes actuelles**.

Etapes du reconditionnement :



Les consommations électriques des panneaux

Non illumination des caissons publicitaires la nuit

Dans le cadre de notre mise en place de caissons d'affichage publicitaire, compte tenu du contexte actuel et à venir et dans le but d'économiser l'énergie, nous considérons que le caractère accessoire de la publicité prend son sens si on émet des économies de la sorte dessus.

Par conséquent, au minima :

- Sur les abris voyageurs, les caissons d'affichage ne sont pas éclairés la nuit et seulement les éclairages de courtoisie (économie de 36,5kW par an)
- Sur les panneaux d'information, les caissons ne sont pas éclairés la nuit et nous arrêtons les systèmes déroulants (essentiellement sur mobiliers grand format) la nuit (économie de 36,5kW par an pour les caissons 2m² et de 438kW pour les caissons 8m²)

Notre proposition n'est pas forcément globale. Il est possible aussi que nous n'éteignons les caissons des abris qui sont 100% publicitaires et pas les caissons sur pied qui sont en partage avec la ville si toutefois la ville souhaite que sa communication se voit aussi le soir la nuit.



Eco responsabilité – Recyclage des affiches

Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 085-218500031-20251125-202509CM_0004-DE



L'impression des affiches

Le recyclage des affiches

Nous avons mis en place un partenariat pour le recyclage des affiches depuis dix ans.

Ainsi, sur l'ensemble de nos agences, un contrat a été signé pour mettre en place ce système.

Aujourd'hui,
nous envoyons à recycler 100% de nos affiches.



95 - Belloy-en-France

PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE
9 Rue de Paris
95270 CHAUMONT

Belloy-en-France,
Le 17 février 2025



ATTESTATION FILIERE DE VALORISATION & COLLECTE DES DÉCHETS 2025

La société PAPREC GRAND ILE-DE-France – Agence de Belloy-en-France, dont le siège social est situé au 3/5 rue Pascal – 93120 LA COURNEUVE, certifie que les déchets collectés sur votre site par nos soins en 2025, suivent des filières d'évacuation et de valorisation appropriées en fonction de leur nature et conformément à la réglementation en vigueur, savoir :

Les papiers (affiches) :

Les archives sont emmenées sur notre centre de tri de Belloy-en-France. Une fois triées, elles sont valorisées sous forme de matière première secondaire (papetiers).

Les Déchets Banals :

Les déchets banals sont emmenés sur notre centre de tri de Belloy-en-France, pour tri et valorisation des matières.

Ce document est établi pour servir et faire valoir ce que de droit.

Belloy en France,
Le 17 février 2025

La Directrice

Melissa MACON

POUR UNE PLANÈTE PLUS VERTE

17er Chemin Saint-Martin - 95270 BELLOY-EN-FRANCE
Tél. : 01 34 09 09 25 - logistique@paprec.com - GIRET Etablissement : 421 716 465 00031
Siret n° : 3/5 rue Pascal - 93120 LA COURNEUVE - SASU Paprec Grand Ile de France au capital de 95 050 000 €
SIRET dématérialisé : 401 716 465 00031 - Code NAF : 3632 Z - N° reconnu en matière : FR 31 42-716 465 - RCS Nanterre

Les consommations électriques des panneaux

Utilisation de l'Electricité Verte

Pourquoi choisir l'électricité verte ?

Favoriser une énergie moins polluante issue de ressources renouvelables

En optant pour une électricité verte, nous avons choisi de consommer des énergies peu émettrices de CO2, issues de ressources inépuisables. Ainsi, nous faisons un geste en faveur de l'environnement et agissons contre le réchauffement climatique

Participer au développement de la production d'énergies renouvelables

En effet, une demande croissante de souscription en électricité verte permet de produire davantage d'énergie renouvelable, via les Garanties d'Origine. Ainsi, la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique français augmente et fait diminuer la part d'énergie fossile. Ce choix individuel a donc un impact positif plus global qui s'inscrit dans les enjeux de la transition énergétique de la France : couvrir 23% de la consommation d'énergie nationale grâce aux énergies renouvelables en 2020 et 32% d'ici 2030.

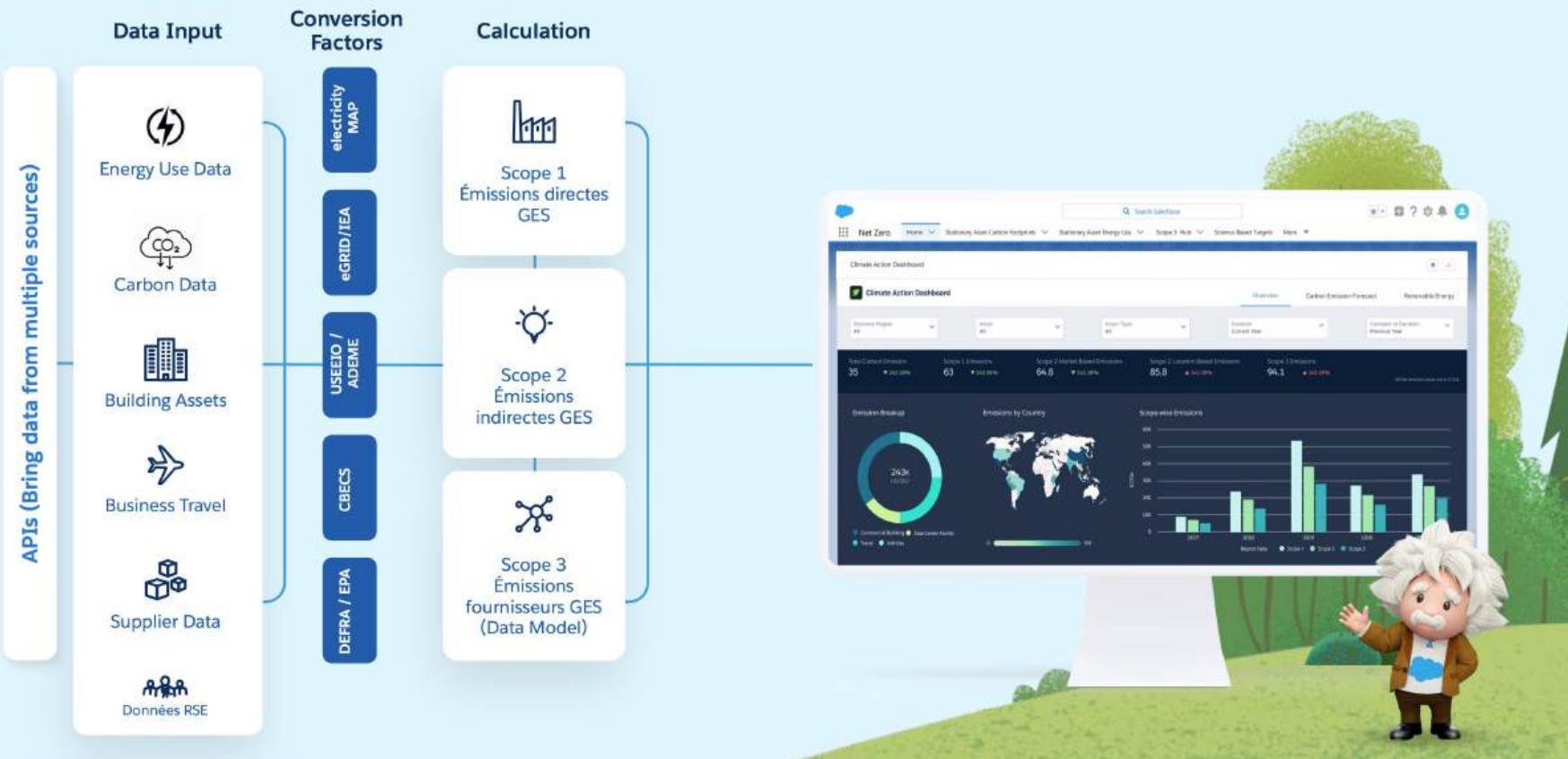
Valoriser cette démarche éco responsable

Nous avons donc souscrit à une offre électricité verte contribue à valoriser notre démarche en faveur du développement durable et de l'environnement.



Mesure de notre empreinte carbone automatisée

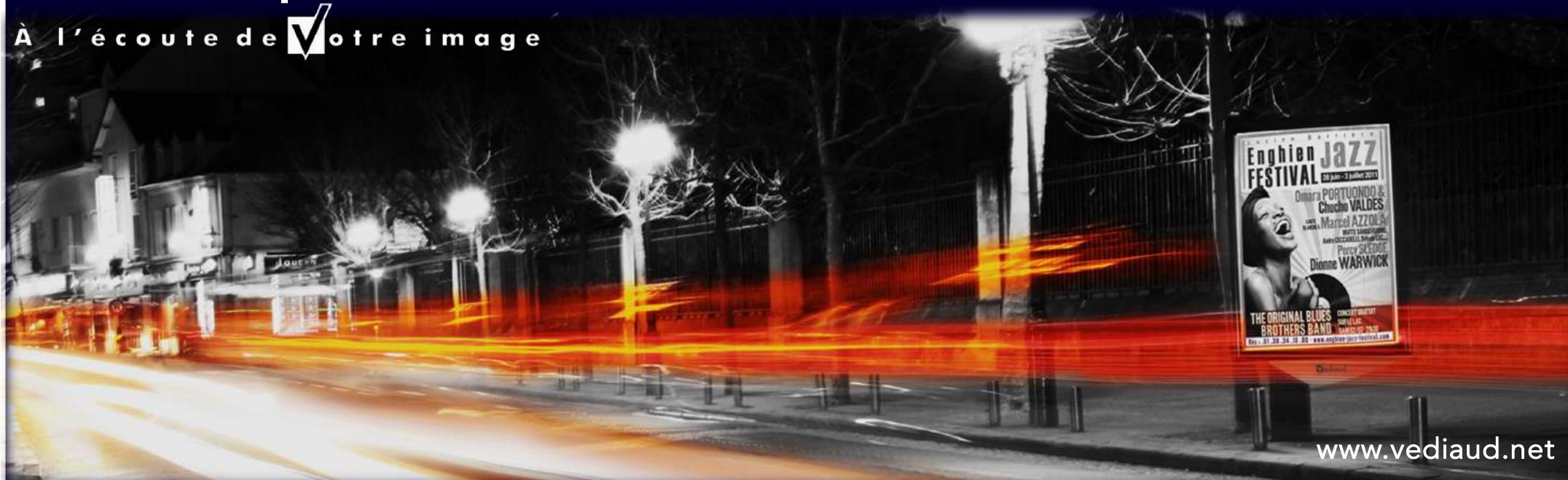
Des données fiables & automatisées au service de votre développement durable



Rapport d'activités

Compte rendu Financier 2025 sur 2024

À l'écoute de **Votre image**



Rapport d'activités annuel - Synthèse du compte d'exploitation 2024 S2LO

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

ID : 085-218500031-20251125-202509CM_0004-DE

Postes	Montants	Montants	Montants	Montants
Affichage temporaire (AT)	50 094	43 312	6 782	-13,54%
Affichage longue conservation (LC)		5 560	5 560	
Total Chiffre d'affaires	50 094	48 872	1 222	-2,44%
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation (I)	50 094	48 872	1 222	-2,44%
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	988	922	66	-6,69%
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	5 598	5 215	383	-6,84%
Impôts, taxes et versements assimilés	94	93	1	-0,99%
Salaires et traitements	6 030	5 292	738	-12,24%
Charges sociales	3 428	3 012	416	-12,13%
Dotations Sur immobilisations	1 923	1 923	0	-0,07%
Redevance fixe	8 125	11 739	3 614	44,47%
Redevance variable sur CA				
dépose				
Autres charges	53	52	1	-1,94%
Total des charges d'exploitation (II)	26 239	28 247	2 008	7,65%
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	23 854	20 625	3 230	-13,54%
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Défenses positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Redevance variable sur résultat d'exploitation				
intérêts et charges assimilées				
Défenses négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)				
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)	23 854	20 625	3 230	-13,54%
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (7) (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)				
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	436	5 156	4 720	1082,62%
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	50 094	48 872	1 222	-2,44%
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	26 239	28 247	2 008	7,65%
5 - BENEFICE OU PERTHE (Total des produits - Total des charges)	23 418	15 469	7 950	-33,95%

Rapport d'activités annuel – Tarifs moyen par produit

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

ID : 085-218500031-20251125-202509CM_0004-DE



1. Tarifs moyen par produit

Produit longue conservation :

Format	CA LC	Moyenne LC
Sucette - 2 m ²	5 560,00 €	1 853,33 €
Total général	5 560,00 €	1 853,33 €

Produit affichage temporaire :

Produits	CA AT	Moyenne AT
2	43 312,00 €	2 062,48 €
City cover 2 Aizenay	43 312,00 €	2 062,48 €
Total général	43 312,00 €	2 062,48 €

Chiffre d'affaires budgéte sur 2024 = 50 094 €

Chiffre d'affaires réalisé sur 2024 = 29 476,40 €

-> CA AT = 22 876,40 €

-> CA LC = 6600 €

Rapport d'activités annuel – Détail Affichage Longue Conservation

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

ID : 085-218500031-20251125-202509CM_0004-DE



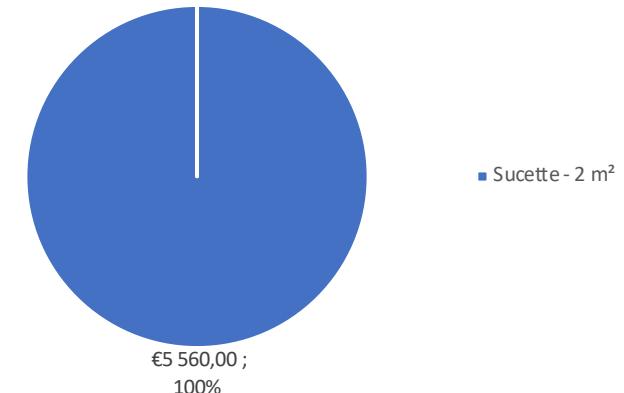
Vous trouverez ci-dessous le détail de l'exploitation commerciale par client :

- L'affichage longue conservation (LC) : ce service correspond à un affichage annuel. Généralement le client choisit ce type d'affichage afin d'intégrer un directionnel vers son magasin

Type produit	CA HT
AT	43 312,00 €
LC	5 560,00 €
Total	48 872,00 €

Format	CA LC	Moyenne LC
Sucette - 2 m ²	6 600,00 €	2 200,00 €
Total général	6 600,00 €	2 200,00 €

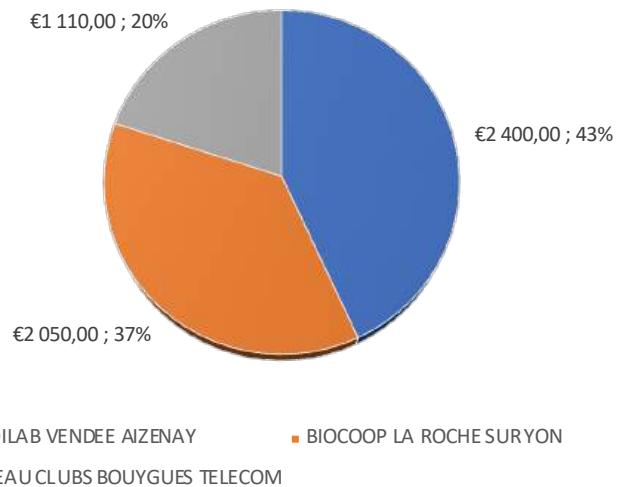
Répartition LC par format



Produit : LC

Clients	CA LC
AUDILAB VENDEE AIZENAY	2 400,00 €
BIOCOOP LA ROCHE SUR YON	2 050,00 €
RESEAU CLUBS BOUYGUES TELECOM	1 110,00 €
Total général	5 560,00 €

Répartition LC par client



Rapport d'activités annuel – Détail Affichage Temporaire

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

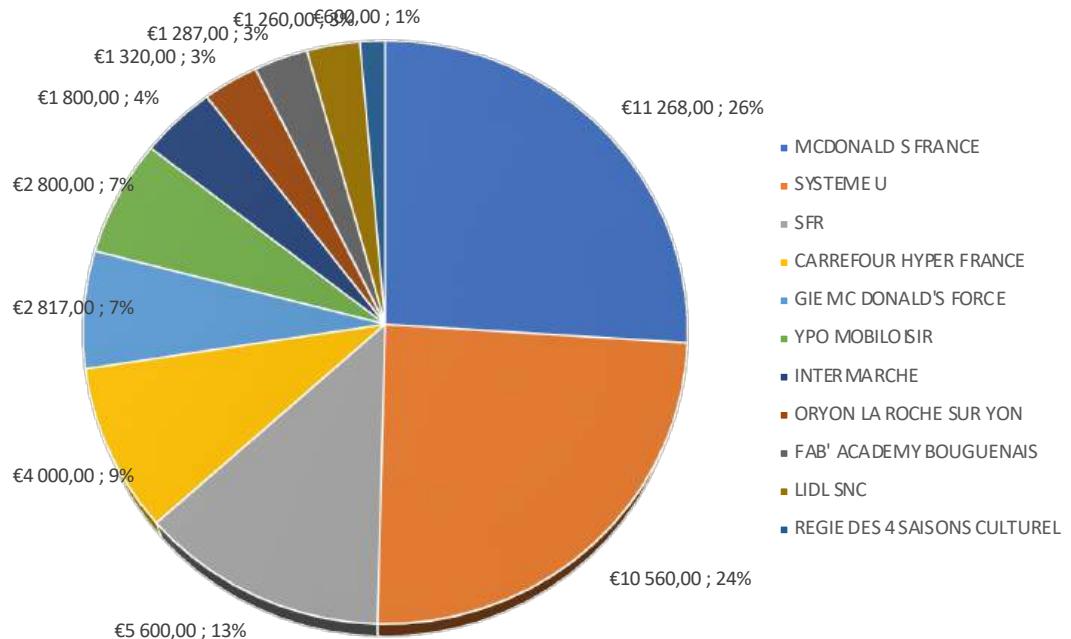
S2LO

ID : 085-218500031-20251125-202509CM_0004-DE

- L'affichage temporaire (AT ou campagne) : Cet affichage est généralement hebdomadaire et il est vendu sous forme de réseau d'un ensemble de faces.

Produits	CA AT	Moyenne AT
2	43 312,00 €	2 062,48 €
City cover 2 Aizenay	43 312,00 €	2 062,48 €
Total général	43 312,00 €	2 062,48 €

Clients	CA AT	% par client
MCDONALD S FRANCE	11 268,00 €	26,02%
SYSTEME U	10 560,00 €	24,38%
SFR	5 600,00 €	12,93%
CARREFOUR HYPER FRANCE	4 000,00 €	9,24%
GIE MC DONALD'S FORCE	2 817,00 €	6,50%
YPO MOBILISIR	2 800,00 €	6,46%
INTERMARCHE	1 800,00 €	4,16%
ORYON LA ROCHE SUR YON	1 320,00 €	3,05%
FAB' ACADEMY BOUGUENAIS	1 287,00 €	2,97%
LIDL SNC	1 260,00 €	2,91%
REGIE DES 4 SAISONS CULTUREL	600,00 €	1,39%
Total général	43 312,00 €	100,00%



Rapport d'activités annuel – Détail du calcul des charges

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

S2LO

ID : 085-218500031-20251125-202509CM_0004-DE

- Les postes de dépenses ci-dessous ont été affecté selon la clé de répartition :

Nombre de panneaux réel de la ville sur le nombre total de panneaux de la société Vediaud : Soit 13 / 19478

- Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)
 - Autres achats et charges externes
 - Ce poste comprend les éléments suivants :
 - Frais de siège = 20%
 - Frais de direction = 10%

- Le montant des postes de dépenses suivants correspond au montant affecté à la ville

- Salaires et traitements
 - Charges sociales
 - Dotations Sur immobilisations
 - Redevance
 - Intérêts et charges assimilées

Un état des amortissements actuel et à venir est présenté dans les annexes de ce rapport.

Rapport d'activités annuel – Budget 2025

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le



ID : 085-218500031-20251125-202509CM_0004-DE

COMPTE D'EXPLOITATION		BUDGET 2025
	Postes	Montants
Location affichage publicitaire		50 094
Autres		
Total Chiffre d'affaires		50 094
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges		
Autres produits		
Total des produits d'exploitation (I)		50 094
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		-
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		939
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		-
Autres achats et charges externes		5 318
Impôts, taxes et versements assimilés		94
Salaires et traitements		5 394
Charges sociales		3 070
Dotations Sur immobilisations		1 923
Redevance fixe		11 739
Redevance variable sur CA		-
dépose		
Autres charges		53
Total des charges d'exploitation (II)		28 529
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		21 565
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Définitions positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)		-
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Redevance variable sur résultat d'exploitation		
Intérêts et charges assimilées		
Définitions négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)		-
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)		-
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)		21 565
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		-
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		-
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		5 391
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		50 094
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		28 529
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		16 174

Rapport d'activités

Compte rendu Patrimoine

À l'écoute de **Votre image**



Rapport d'activités annuel – Patrimoine

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

S²LO

ID : 085-218500031-20251125-202509CM_0004-DE

Mobiliers 2m2

85190PL1	Fixe	Sucette - 2 m ²	Route de Saint Gilles D6 niveau Intermarché	85190	AIZENAY	46,73670216	-1,61268923
85190PL10	Fixe	Sucette - 2 m ²	134 Rue de la Roche	85190	AIZENAY	46,7342487	-1,592481
85190PL11	Fixe	Sucette - 2 m ²	Rue de la Roche	85190	AIZENAY	46,73462519	-1,593822683
85190PL12	Fixe	Sucette - 2 m ²	184 Route de Nantes	85190	AIZENAY	46,75486398	-1,622103135
85190PL13	Fixe	Sucette - 2 m ²	100 Route des Sables	85190	AIZENAY	46,73059858	-1,611449692
85190PL2	Fixe	Sucette - 2 m ²	Route de Saint Gilles D6 niveau Garage Renault	85190	AIZENAY	46,73603959	-1,614740371
85190PL3	Fixe	Sucette - 2 m ²	33 Route des Sables	85190	AIZENAY	46,7344099	-1,610863808
85190PL4	Fixe	Sucette - 2 m ²	Route de Mâche angle Rue les Hauts de la Chevrie	85190	AIZENAY	46,74329486	-1,619388407
85190PL5	Fixe	Sucette - 2 m ²	47 Route de Challans	85190	AIZENAY	46,7461277	-1,620210283
85190PL6	Fixe	Sucette - 2 m ²	Route du Poiré angle Rue du Nid des Bois	85190	AIZENAY	46,74036682	-1,591368018
85190PL7	Fixe	Sucette - 2 m ²	11 Route de Challans angle Impasse des Quatre Rondes	85190	AIZENAY	46,74284649	-1,613794574
85190PL8	Fixe	Sucette - 2 m ²	71 Route de Nantes	85190	AIZENAY	46,74730969	-1,616451638
85190PL9	Fixe	Sucette - 2 m ²	12 Route du Poiré	85190	AIZENAY	46,73897881	-1,60243216
Total							

Rapport d'activités

Compte rendu Technique

À l'écoute de **Votre image**



Etat de la pose :

La pose des mobiliers de la ville d'Aizenay est complète

Etat des casses :

Une casse est remontée de l'agence locale sur l'année 2024 : une vitre de planimètre

Etat des déplacements :

Aucun déplacement n'est listé sur l'année 2024.

Etat des nettoyages :

Le nettoyage des mobiliers est régulier sur l'année 2024

Etat des préconisations :

Aucunes préconisations ne sont évoquées. Nos équipes restent à votre écoute en cas de besoin

Rapport d'activités

Pièces administratives

À l'écoute de **Votre image**



Rapport d'activités annuel – Pièces Administratives

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

S2LO

Publié le

ID : 085-218500031-20251125-202509CM_0004-DE

Greffre du Tribunal de Commerce de Compiègne
2 RUE DAHOMEY
60200 COMPIEGNE

N° de gestion 2024B01649

Code de vérification : b3YkC9865W
<https://controle.infogreffe.fr/controle>



Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES à jour au 19 février 2025

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro 751 065 715 R.C.S. Compiègne
Date d'immatriculation 21/10/2024
Transfert du R.C.S. de Pontoise en date du 01/01/2024
Date d'immatriculation d'origine 19/04/2012

Dénomination ou raison sociale PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE

Forme juridique Société par actions simplifiée
Capital social 8 012 000,00 Euros

Adresse du siège 53 Rue Corbier Thiébaut 60270 Gouvieux

Activités principales Mise en place de mobiliers urbains ou panneaux publicitaires, location d'espaces publicitaires, location de mobiliers urbains, l'entretien des dits mobiliers et panneaux publicitaires, achat et vente de mobiliers urbains.

Jusqu'au 19/04/2011

31 décembre

31/12/2012

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président
Nom, prénoms VEDIAUD Philippe René Jacques Claude
Date et lieu de naissance Le 01/12/1956 à Courbevoie (92)
Nationalité Française
Domicile personnel 34 Rue de Paris 95350 Saint-Brice-sous-Forêt
REPUBLIQUE FRANCAISE

Directeur général
Nom, prénoms VEDIAUD Alexandre Jean Francis
Date et lieu de naissance Le 11/06/1984 à Montmorency (95)
Nationalité Française
Domicile personnel 54 Avenue de Boran 60270 Gouvieux

Directeur général délégué
Nom, prénoms VEDIAUD Maxime Philippe Georges
Date et lieu de naissance Le 02/05/1986 à Montmorency (95)
Nationalité Française
Domicile personnel 84 Route De Baillon 95270 Chaumontel

Directeur général délégué
Nom, prénoms VEDIAUD Francois-Xavier Jacques Raymond
Date et lieu de naissance Le 16/04/1990 à Gonesse (95)
Nationalité Française
Domicile personnel 15 Honoré Mirabeau 95190 Châtenay-en-France

Commissaire aux comptes titulaire
Dénomination AXIS AUDIT
Forme juridique Société par actions simplifiée
Adresse 50 Rue de Rome 75008 Paris 8e Arrondissement

Greffre du Tribunal de Commerce de Compiègne
2 RUE DAHOMEY
60200 COMPIEGNE

N° de gestion 2024B01649

Immatriculation au RCS, numéro

518 521 695 RCS Paris

Commissaire aux comptes suppléant

Nom, prénoms JAMET Laurent
Date et lieu de naissance Le 11/11/1968 à Chinon (37)
Nationalité Française
Domicile personnel ou adresse professionnelle Rue de Rome 75008 Paris 8e Arrondissement

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement 53 Rue Corbier Thiébaut 60270 Gouvieux

Nom commercial PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE
Enseigne PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE

Activité(s) exercée(s) Mise en place de mobiliers urbains ou panneaux publicitaires, location d'espaces publicitaires, location de mobiliers urbains, l'entretien des dits mobiliers et panneaux publicitaires, achat et vente de mobiliers urbains.

Date de commencement d'activité 01/01/2024

Origine du fonds ou de l'activité Apport

Mode d'exploitation Exploitation directe

IMMATRICULATIONS HORS RESSORT

R.C.S. Angoulême
R.C.S. Saintes
R.C.S. Brive
R.C.S. Bergerac
R.C.S. Romans
R.C.S. Bordeaux
R.C.S. Saint-Etienne
R.C.S. Perpignan
R.C.S. Pontoise
R.C.S. Versailles
R.C.S. Albi

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

Rapport d'activités annuel – Pièces Administratives

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

S2LO

ID : 085-218500031-20251125-202509CM_0004-DE



ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

MMA IARD Assurances Mutuelles/MMA IARD atteste que :

SAS PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE
53 RUE CORBIER THIEBAUT
60270 GOUVIEUX

agissant, tant pour son compte, que pour celui de :

SAS PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE
53 RUE CORBIER THIEBAUT
60270 GOUVIEUX
N°SIRET 751 065 715 00011

est titulaire d'un contrat d'assurance n° : 148126400 garantissant les conséquences pécuniaires de la **responsabilité civile** qu'il peut encourir et imputables à ses activités telles que décrites dans le contrat susvisé du fait de dommages (ou préjudices) corporels, matériels ou immatériels causés aux tiers, **sous la seule réserve des exclusions prévues au titre du contrat et dans la limite des montants ci-après**.

pour les activités suivantes :

Achat, vente, installation **hors travaux de bâtiment ou génie civil**, location, entretien de mobiliers urbains ou de panneaux publicitaires.
Location d'espaces publicitaires.

et toutes activités connexes ou annexes suivantes se rapportant aux activités décrites et garanties ci-dessus :

1. Les diverses activités publicitaires et commerciales y compris le mécénat et le partenariat sous toutes leurs formes,
2. Les travaux de démolition, de construction, d'installation, d'extension, de réparation, de rénovation ou d'entretien de bâtiments ou d'installations industrielles pour son propre compte, en qualité de maître d'ouvrage pour des chantiers dont le montant n'excède pas 300.000€, à l'**exclusion de toute mission en qualité de maître d'œuvre**,
3. La gestion, la surveillance et la promotion immobilière de son propre patrimoine,
4. Le chargement, l'affrètement de moyens de transport, le transport par tous moyens, le déchargement ou déménagement de matériels, de produits, de marchandises, d'outillages et de tous objets divers,
5. Les travaux, autres que ceux visés au point 2. ci-dessus, effectués par les services et ateliers de l'assuré,
6. Le prêt, la location, la consignation, le dépôt de tous biens ou matériels, au personnel ou à des tiers ou chez des tiers,
7. Les activités accessoires concernant les sous-produits, les déchets et tous les biens de l'assuré tels que le matériel, les installations industrielles, terrains ou bâtiments,
8. La production d'énergie à partir de ses propres installations pour propre compte et revente aux réseaux EDF – ERDF,
9. Les restaurants, les cantines et bars, les coopératives de consommation, le service médical de l'entreprise,
10. Le Comité Social et Economique (CSE) y compris dans le cadre de la gestion des œuvres sociales qui leur sont confiées conformément aux dispositions du Code du travail,
11. Les actes d'assistance éventuellement effectués à titre bénévole ou sur réquisition,
12. Les actions de formation reçues ou données,
13. La participation aux foires et salons professionnels,
14. L'organisation de tout événement dans le cadre de son activité pour ses clients, partenaires ou collaborateurs,
15. La mise à disposition de personnel,
16. La commercialisation par internet.



Les montants s'appliquent pour l'ensemble des assurés et des activités mentionnées au contrat.

Nature des Garanties	Montant des garanties
RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION	
Montants de garanties exprimés par sinistre	
Tous dommages confondus (1) (4)	10.000.000 €
- Dont	
- Dommages corporels et immatériels consécutifs	10.000.000 €
- Limité en cas de faute inexcusable (3) à	3.500.000 €
- Dommages matériels et immatériels consécutifs	3.000.000 €
- Dommages immatériels non consécutifs	500.000 €
- Atteintes à l'environnement accidentelles se produisant dans l'enceinte de l'un des établissements de l'assuré (3)	750.000 €
.dont frais d'urgence	500.000 €
- Préjudice écologique (3)	500.000 €
RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON ET / OU RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE	
Montants de garanties exprimés par sinistre pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurance	
Tous dommages confondus (4)	3.500.000 €
Dont Hors GARANTIE « ETATS UNIS D'AMERIQUE ET/OU CANADA » :	
- Dommages matériels et immatériels consécutifs avec une sous-limite pour les dommages aux biens confiés fixée à 305 000 €	3.000.000 €
- Dommages immatériels non consécutifs y compris Frais de dépose repose et Frais de retrait engagés par un tiers	500.000 €
- Frais de dépose repose engagés par l'assuré	500.000 €
- Frais de retrait engagés par l'assuré	500.000 €
- Préjudice écologique	500.000 €
Dont GARANTIE « ETATS UNIS D'AMERIQUE ET/OU CANADA » selon dispositions prévues au paragraphe « Territorialité » (2) :	
Tous dommages confondus	Exclu
Dont :	
- Dommages immatériels non consécutifs suite à un vice caché (loss of use)	Exclu
- Frais de dépose repose engagés par l'assuré ou par un tiers	Exclu
- Frais de retrait engagés par l'assuré ou par un tiers	Exclu

(1) Les dommages corporels résultant de l'utilisation ou du déplacement d'un véhicule à moteur sont accordés sans limitation.

(2) Les frais de défense sont inclus dans les montants de garantie.

(3) Montant exprimé par année d'assurance.

(4) Sans pouvoir dans le cadre de l'utilisation des aéronefs civils sans personne à bord, selon les termes de l'article II.1.18 des Conventions Spéciales, excéder 10.000.000 € par année d'assurance, tant en responsabilité civile exploitation qu'en responsabilité civile professionnelle confondues, étant entendu que les sous-limitations de garanties dont les montants sont inférieurs demeurent applicables.

Rapport d'activités annuel – Pièces Administratives

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

S2LO

ID : 085-218500031-20251125-202509CM_0004-DE



La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2025. Elle est délivrée pour faire valoir ce que de droit et n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur.

Elle ne peut engager MMA IARD Assurances Mutuelles/MMA IARD en dehors des clauses et conditions du contrat auxquelles elle se réfère et n'est valable que sous réserve du règlement de la prime émise ou à émettre.

Fait à CAGNES SUR MER le 17/12/2024

L'Assureur,



MMA IARD Assurances Mutuelles, Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes - RCS Le Mans 775 652 126.
MMA IARD, Société anonyme au capital de 537 052 368 euros entièrement versé - RCS Le Mans 440 048 882.
Siège social : 160 rue Henri Champion - 72030 Le Mans Cedex 9.
Entreprises régies par le code des assurances, www.mma.fr - IDU REP Eco circulaire FR231780_03XLOT

Rapport d'activités annuel – Pièces Administratives

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

S2LO

ID : 085-218500031-20251125-202509CM_0004-DE



Direction générale des Finances publiques

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE TAX CLEARANCE CERTIFICATE

Numéro de délivrance Certificate number : 18157895

La société désignée ci-dessous *The company named below :*

DENOMINATION DE LA SOCIETE *Name of the company :*
SAS PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE

ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT *Address of the main establishment :*
53 RUE CORBIER THIEBAUT
60270 GOUVIEUX

N° SIREN *Tax identification number (SIREN number) :* 751065715

est en règle au regard des obligations fiscales suivantes

is in good standing with respect to the following tax obligations :

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA
Filing of corporate income tax and VAT returns
- Paiement de la TVA⁽¹⁾
Payment of VAT
- Paiement de l'impôt sur les sociétés⁽¹⁾
Payment of corporate income tax

Date de délivrance *Date of issue :* 09/12/2024

Service gestionnaire *The administrative service :*
SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES CLERMONT-DE-L'OISE
EQUIPE IFU
11 RUE DES SABLES
60607 CLERMONT CEDEX

Tél. : 0344508671
SIE.CLERMONT-DE-LOISE@DGFiP.FINANCES.GOUV.FR

⁽¹⁾ Y compris les pénalités y afférent éventuellement mises à sa charge *Including any penalties*

Rapport d'activités annuel – Pièces Administratives

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

S2LO

ID : 085-218500031-20251125-202509CM_0004-DE



Au service de notre protection sociale

URSSAF PICARDIE
TSA 60200
21037 DIJON CEDEX 9

Nous contacter

Courriel: depuis votre espace urssaf.fr
Tel: 3957

Références

N°SIREN 751065715

Page 1/3

CADRE LÉGAL

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

CODE DE SÉCURITÉ

XVXSU6UPCEAJ3AXD

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portal/home/utilis-et-pratique/verification-attestation.html

A AMIENS, le 06/02/2025

SAS PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE
53 RUE CORBIER
60270 GOUVIEUX

Objet : attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,
La Directrice, Valérie HADET

NANT/UR/277/ Attestation d'ensemble - URSSAF Et 221 (version 2024)



Au service de notre protection sociale

ATTESTATION DE FOURNITURE DES DÉCLARATIONS SOCIALES ET DE PAIEMENT DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale

2/3

SAS PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE
53 RUE CORBIER
60270 GOUVIEUX

CODE DE SÉCURITÉ

XVXSU6UPCEAJ3AXD

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portal/home/utilis-et-pratique/verification-attestation.html

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif moyen mensuel de 41 salariés,
- L'effectif moyen mensuel calculé par l'Urssaf à partir des données issues de votre DSN
- pour une masse salariale de 177 348 euros,
- au titre du mois de décembre 2024,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ETABLISSEMENTS CONCERNÉS	NUMÉRO SIRET
32 RES DE DE LATOUR BAS ELNE	66200 ELNE
3 CHE DU JOUSSET	17460 THENAC
AV TOUR DE LOYRE	19360 MALEMORT SUR CORREZE
53 RUE CORBIER	60270 GOUVIEUX
20 APPT DE SILICE ZONE MAEVA	33380 MARCHEPRIME
191 AV DEMBOURG	81000 ALBI

ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage, de cotisations AGS*, et d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés** à la date du 31/12/2024.

Fait à : AMIENS
le : 06/02/2025

La Directrice, Valérie HADET

* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de l'Agirc-Arrco.

** Cette attestation concerne les cotisations liées à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dues au titre des périodes d'emploi à compter du 1er janvier 2020 lorsque votre entreprise y est assujettie. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de l'Agirc-Arrco.

Rapport d'activités annuel – Pièces Administratives

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

S2LO

ID : 085-218500031-20251125-202509CM_0004-DE



ATTESTATION DE FOURNITURE DES DÉCLARATIONS SOCIALES ET DE PAIEMENT DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS

Article L243-15 du code de la Sécurité sociale

3/3

CODE DE SÉCURITÉ

XVSU6UPCEAJ3AXD

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portal/boma/utile-et-pratique/verifier-attestation.html

SAS PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE
53 RUE CORBIER
60270 GOUVIEUX

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif moyen mensuel de 41 salariés,
- pour un effectif moyen mensuel calculé par l'Urssaf à partir des données issues de votre DSN
- pour une masse salariale de 177348 euros,
- au titre du mois de décembre 2024,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS	NUMÉRO SIRET
5 RUE CONDORCET	26100 ROMANS SUR ISERE
ZA DE LA ROQUE AV DE LA ROQUE	24100 CREYSSE
24 RUE BENOIT FOURNEYRON	42160 ANDREZIEUX BOUTHEON

ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

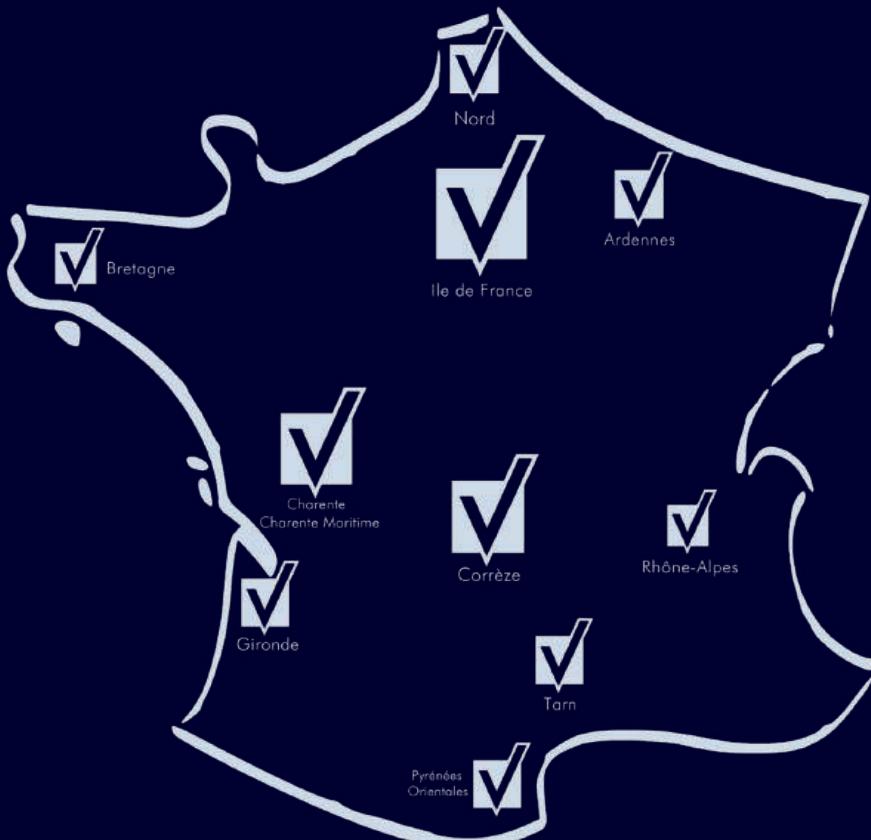
Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage, de cotisations AGS*, et d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés** à la date du 31/12/2024.

Fait à : AMIENS
le : 06/02/2025

La Directrice, Valérie HADET

* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de l'Agirc-Arrco.

** Cette attestation concerne les contributions liées à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dues au titre des périodes d'emploi à compter du 1er janvier 2020 lorsque votre entreprise y est assujettie. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de l'Agefiph.



mobilier ■ urbain